



**DECISION
D'ATTRIBUTION/INFRACTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version / Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

**DECISION N° 6055-22/25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/HM DU 01 JUIL 2025
DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/25/AONO-
AC/SDCC/CIPM DU 12/02/2025 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE
COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 12 000 (DOUZE MILLE) TUBES THERMO A LA
SODECOTON**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaine attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/25/AONO-AC/SDCC/CIPM du 12/02/2025 pour la passation d'un accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de 12 000 (douze mille) tubes thermo à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°031/25/SDCC/CIPM du 03/06/2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le Directeur Général,

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- F CIPM
- Affichage
- Archives



MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tel. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tel & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tel. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version / Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

**COMMUNIQUE N° 6056-
/25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/HM DU 01 JUIL 2025
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/25/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 12/02/2025
POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA
FOURNITURE DE 12 000 (DOUZE MILLE) TUBES THERMO A LA SODECOTON.**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/HM du _____ l'Appel d'Offres National Ouvert N°06/25/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 12/02/2025 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOT	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
Unique	FAL SARL BP : 617 Garoua	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatifs aux spécifications techniques (non-conformité de certaines caractéristiques techniques de la fourniture proposée)
	BOOGY SARL BP : 337 Yaoundé	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatifs aux spécifications techniques (non-conformité de certaines caractéristiques techniques de la fourniture proposée)
	CECOTRAM BP: 13117 Douala	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence du récépissé de consignation de la caution de soumission délivré par la CEDEC)

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général,



MOHAMADOU BAYERI

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification

